



J'ai du quitter le concert dès la première car quasiment tout le monde fumait

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 17 octobre 2008

Bonjour,

Samedi dernier, je suis allée au concert de Patrice au Zénith de Paris. J'ai du quitter le concert dès la première car quasiment tout le monde fumait. Il y avait le personnel du Zénith mais il ne faisait pas respecter la loi. Lorsque je suis sortie, j'ai fait la remarque à une personne qui travaille là-bas qui m'a juste répondu que c'était dommage vu que j'avais payé ma place. Y a t'il un moyen de pouvoir faire respecter la loi dans ces lieux là (où les enseigne lumineux DEFENSE DE FUMER ne font office que de déco) ? Dois-je porter plainte afin qu'il paye une amende ? Puis-je me faire rembourser de ma place ?

Merci de votre réponse.

Réponse :

Vous devez vous rendre au commissariat le plus proche et décrire la situation que vous avez vécue. Si vous estimez que votre demande risque de ne pas être suivie d'effet, déposez une plainte auprès du [procureur de la République](#)

Dans l'idéal, vous auriez dû demander le remboursement de votre billet avant de sortir et, s'il vous avait été refusé, appeler la police pour faire constater et cesser l'infraction.